

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec 

La Presse
22 janvier 2000

Pages J1-J6
manquantes

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec 

La Presse
22 janvier 2000

Pages J7-J10
manquantes

Le grand duc: un hibou qui ne s'en laisse pas imposer

ANNE SIMONOT
Associated Press, PARIS

Difficile de rester indifférent à ce personnage altier, qui ouvre dans la nuit de grands yeux magnifiques comme deux soleils orange, tout en dressant sur son front deux aigrettes noires qui lui donnent cet air strict et semblent assurer que le grand duc d'Europe n'est pas n'importe qui et qu'on se le tienne pour dit !

Le « Bubo bubo » — selon son appellation latine — est en effet le plus grand « strigidé » — ou rapace nocturne — du Vieux Continent, avec une envergure de près de deux mètres. Sa silhouette trapue est couverte d'un plumage épais et ouaté, brun strié de noir, qu'il peut gonfler pour paraître plus gros.

Lourde de 2,5 à 3,3 kilos, la femelle est plus massive que le mâle, qui se contente de 2 à 2,7 kilos environ.

Impressionnants aussi sont les

yeux du grand duc, les plus grands de tous les oiseaux européens, assurant à cet oiseau de proie une vue acérée.

Ses sens très développés, ses serres et son bec noirs et puissants sont autant d'armes qui ne laissent aucune chance à ses victimes, poissons, volailles, poissons, reptiles, et autres rapaces. Seules lui échappent les espèces exclusivement diurnes, comme les marmottes.

Répugnant aux charognes, ce hibou ne consomme que des proies prises vivantes, qu'il tue en leur brisant les os ou en les étouffant. Pour débutsuer son repas (entre une livre et un kilo de viande par nuit !), ce chasseur peut tourner sur un vaste territoire, de 5 à 10 km de rayon

autour de son aire, souvent établie dans un trou de rocher, caché et difficile d'accès, à l'abri du soleil.

Après la parade qui a lieu de fin mars à mi-avril et au cours de laquelle monsieur se laisse aller à

des hululements éloquentes, deux à trois oeufs seront couvés pendant un mois par le couple, avant l'éclosion des petits, couverts d'un fin duvet blanc.

Chaque couple élève un ou deux petits par an. Ces derniers effectueront leurs premiers essais en vol vers l'âge de sept semaines, pour voler comme des pros vers dix semaines. Mais les petits ne se pareront du plumage définitif de grand duc que vers cinq ou six mois.

Puissant et craint, le grand duc ne se connaît pas d'autre ennemi que l'homme, qui a pourtant réussi la prouesse de mettre sa survie en péril.

Très menacé dans les années 40 mais en légère augmentation depuis 30 ans, ce rapace protégé reste victime de chasseurs qui le jugent « nuisible », de collectionneurs d'oeufs et surtout de la prolifération des câbles électriques aériens.

L'aire de répartition du grand duc dépasse par ailleurs les limites de la vieille Europe, puisqu'une vingtaine de sous-espèces sont présentes de l'Afrique du Nord à l'Asie, jusqu'en Chine du Sud.

Les tueries d'éléphants ont repris en Afrique et en Asie

Agence France-Presse
LONDRES

Dix ans après l'entrée en vigueur d'une interdiction du commerce de l'ivoire, les tueries d'éléphants en Afrique et en Asie ont repris à un rythme alarmant, a affirmé lundi à Londres une association de protection des animaux.

L'organisation britannique Environmental Investigation Agency (EIA) fait état d'informations selon lesquelles au moins 350 pachydermes ont été abattus l'an dernier au Zimbabwe par des braconniers, dont 31 dans un seul parc en l'espace de deux semaines.

Dans le parc national de Tsavo au Kenya, 29 éléphants ont été tués en 1999, soit cinq fois le chiffre moyen observé au cours des six années précédentes, estime-t-elle.

L'éléphant est en principe protégé par la Convention de Washington sur le commerce international des espèces menacées (Cites), dont le commerce doit être très strictement encadré et surveillé.

Le commerce d'ivoire avait été interdit par un accord du Cites

entré en vigueur le 17 janvier 1990, il y a très exactement dix ans.

Mais depuis les règles ont été assouplies. Trois pays d'Afrique australe, le Zimbabwe, le Botswana et la Namibie, ont réussi en 1997 et 1999 à obtenir une levée partielle de l'embargo.

Ces pays ont notamment été autorisés à vendre leurs stocks d'ivoire, sous prétexte de satisfaire le marché et de réduire indirectement le braconnage. Mais selon les protecteurs de la nature, une recrudescence de la chasse illégale a aussitôt été signalée en Afrique : au Tchad, au Ghana, au Congo et ailleurs.

L'EIA affirme que sept saisies importantes ont été effectuées par les douaniers dans le monde l'an dernier, en particulier une de 221 paires de défenses dans le sud de la Chine en août et une autre de 1,8 tonne d'ivoire africaine à l'aéroport de Dubaï en octobre.

« La levée de l'interdiction a été la plus grande bourde des années 1990 en matière de protection des animaux », a déclaré dans un communiqué le président de l'EIA, Allan Thornton.

cliquez www.jobboom.com

Carrières professions



Gang recherche nouveaux membres

- Programmeurs Internet Cold Fusion, ASP, PERL, PHP
- Prog./Analyste Internet B. Sci. Info. avec min. 3 ans d'exp.
- Directeur marketing
- Spécialiste en stratégie de marketing interactif
- Designers multimédia (sénior)
- Scénaristes Internet
- Spécialiste Flash
- Directeur des ressources humaines
- Producteur de contenu

Inclus : un tattoo de la compagnie, plan d'options, et les 5 à 7 du vendredi. Cliquez!

QUALI METAL Nous sommes une entreprise de la région de Québec spécialisée dans le domaine des structures d'acier lourdes et des ponts qui est présentement à la recherche d'un :

ESTIMATEUR SENIOR

Dynamique, organisé et structuré, vous devez avoir une expérience de plus de 10 ans en estimation dans le secteur de la structure d'acier lourde. Nous vous demandons d'avoir une bonne connaissance du marché américain ainsi que d'être bilingue (anglais, français et l'espagnol serait un atout). La maîtrise des outils informatiques est, par ailleurs, essentielle.

Nous vous offrons un salaire concurrentiel avec bonus.

Veillez faire parvenir votre curriculum vitae à :

Quali Métal Inc.
À l'attention de Fernand Poulin
1635, boul. Jean-Talon Ouest
Québec (Québec)
G2K 2J5

L'AVENIR, C'EST CHEZ NOUS

Systèmes SCI (Canada) Inc., membre d'une entreprise internationale de premier plan dans le domaine des services en électronique et comptant 37 usines réparties dans une dizaine de pays, recherche plusieurs professionnels dynamiques pour son usine de Pointe-Claire.

PLANIFICATEURS-ACHETEURS

Au sein de l'équipe responsable de l'approvisionnement technique pour nos activités canadiennes et de la gestion stratégique des matériaux à l'échelle mondiale, vous vous assurez que les besoins en composantes sont comblés à temps. Vous contrôlerez également le niveau des stocks du portfolio et participerez à l'introduction des nouveaux produits. De plus, vous négociez des ententes avec les fournisseurs concernant les délais de livraison et les prix, ce qui implique la détermination de nouvelles sources d'approvisionnement et d'occasions de réduction des coûts en matière d'achat. Enfin, vous validerez auprès du personnel de l'usine notre capacité de production et participerez aux réunions de production.

Titulaire d'un baccalauréat en administration des affaires, option gestion des opérations, vous êtes bilingue et possédez une bonne connaissance du système MRP et des logiciels Windows. Comptant de deux à cinq années à un poste similaire, vous vous démarquez par votre autonomie, votre souci du détail et votre sens de l'organisation, ainsi que par votre habileté à négocier et à communiquer, tant en français qu'en anglais. La connaissance des produits électroniques constitue un atout.

Nous vous offrons un excellent milieu de travail. Si le poste vous intéresse, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae le plus rapidement possible au **Service des ressources humaines, Systèmes SCI (Canada) Inc., 2001, boul. des Sources, Pointe-Claire (Québec) H9R 5Z4. Télécopieur : (514) 684-1833**

Nous souscrivons au principe de l'équité en matière d'emploi.



OMNIVOX TECHNOLOGIES est une entreprise jeune et dynamique située sur la rive-sud de Montréal, dont l'objectif premier est de se consacrer au développement de solutions dans le domaine de la convergence de la téléphonie et de l'informatique.

La compagnie est présentement à la recherche d'une personne pour combler le poste suivant:

ANALYSTE PROGRAMMEUR - NIVEAU INTERMÉDIAIRE -

Vous participerez à l'analyse, l'élaboration et le développement de solutions logicielles appliquées à la téléphonie-informatique. Vous fournirez aussi le soutien s'y rapportant.

Titulaire d'un baccalauréat en informatique, vous possédez trois années d'expérience pertinente en programmation C++, à la conception orientée-objet ainsi qu'avec Windows 98/NT. De plus, vous montrez de bonnes connaissances du langage SQL et de l'architecture client / serveur. La maîtrise du français et de l'anglais est requise. La connaissance du langage de modélisation UML est un atout.

Si ces compétences correspondent aux vôtres, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à:

Omnivox Technologies inc.
71, chemin du Tremblay, bureau B
Boucherville (Québec) J4B 7L6
Télécopieur: (450) 449-4510 Courriel: info@omnivox.com

REPRÉSENTANT DES VENTES ÉQUIPEMENT DENTAIRE

Vous avez déjà fait preuve de votre capacité de réussite. Vous possédez une expérience solide dans la vente d'équipement aux PPE ou aux individus et vous cherchez votre prochain défi.

Nous sommes une entreprise spécialisée dans l'intégration d'équipements d'imagerie et de radiographie par ordinateur dans les cliniques dentaires, un secteur qui prévoit une forte activité et une forte croissance dans la prochaine décennie.

Nous offrons un salaire de base intéressant, une allocation pour les dépenses et un système de boni qui plaira à quelqu'un qui sait saisir une opportunité. Le territoire est le Québec et la ville d'Ottawa.

Veillez faire parvenir votre C.V. à l'attention de Raymond Monette par télécopieur au (450) 654-1414, ou par courriel à raymond.m@synca.com, avant le 28 janvier 2000.

Synca
337, Marion
Le Gardeur (Québec)
J5Z 4W7



Situé à Granby, au coeur d'une ville réputée pour son dynamisme économique et culturel tout en offrant un cadre enchanteur de travail, le **Centre hospitalier Piedmont-Yamaska**, hôpital multivocational en développement, compte 139 lits de courte durée et 137 lits d'hébergement et de longue durée. Nous dispensons une gamme élargie de soins médicaux et spécialisés répartis en huit (8) départements et treize (13) services et nous sommes à la recherche d'une personne compétente et dynamique pour se joindre à l'équipe de direction afin de réaliser notre vision organisationnelle axée sur les besoins de notre clientèle et ce, à titre de :



DIRECTEUR(TRICE) DES SOINS INFIRMIERS

Relevant du directeur général, vous serez responsable de la direction, de la planification, de la coordination et de l'évaluation relatives à l'administration des unités de soins et services en soins infirmiers afin d'assurer des services de qualité à la clientèle.

Vous êtes une personne d'équipe et vous travaillez en partenariat avec toutes les composantes de l'organisation. Votre souci pour les besoins de la clientèle vous amène à revoir les approches de soins afin qu'elles répondent à ceux-ci. Vous développez constamment les habiletés de vos collaborateurs(trices) (gestionnaires, assistantes infirmière-chef, membres du CII et du CIIA) afin d'instaurer une gestion participative où la responsabilisation des individus est au coeur d'une organisation de soins répondant efficacement à la mission et aux enjeux organisationnels.

Vous êtes reconnu(e) pour votre leadership participatif et mobilisateur, votre sens de l'innovation et de la créativité tout en favorisant une gestion ouverte et décentralisée axée sur l'approche-clientèle ainsi que le travail d'équipe et une approche interdisciplinaire.

Vous êtes membre en règle de l'O.I.I.Q. et possédez une formation universitaire de deuxième cycle en administration complétée par une expérience d'au moins cinq ans à un poste similaire ou comparable dans un centre hospitalier de courte durée.

Nous offrons des conditions de travail conformes aux normes du MSSS (classe 19).

Si vous êtes cette personne que nous recherchons, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae avant le **28 janvier 2000** à :

Bureau de la direction générale
Concours : Directeur(trice) des soins infirmiers
Centre hospitalier Piedmont-Yamaska
205, boul. Leclerc
Granby (Québec) J2G 1T7
Télécopieur: (450) 375-8032

- Nous pratiquons l'équité en matière d'emploi
- Seules les personnes retenues en entrevue recevront un accusé de réception.

La Société canadienne de l'hémophilie - Section Québec veille sur les droits des porteurs (euses) de l'hémophilie et de la maladie de von Willebrand. Ces personnes transmettent ces maladies et peuvent encourir de légers symptômes.



La Société canadienne de l'hémophilie - Section Québec
téléphone : (514) 848-0666
télécopieur : (514) 848-6103
adresse électronique : schq@center-nct.com



La passion de l'innovation

Leader canadien dans le domaine du meuble prêt-à-assembler, Bestar Inc. est une compagnie publique dont le siège social et l'usine sont situés à Lac-Mégantic. Cette région localisée au coeur de l'Estrie propose un milieu exceptionnel et offre une qualité de vie supérieure dans un environnement de lacs, de montagnes et de forêts. Étant en pleine expansion, nous désirons nous adjoindre d'un :

DIRECTEUR GÉNIE INDUSTRIEL

LE POSTE : Sous l'autorité du vice-président des opérations manufacturières, vous planifiez, dirigez, coordonnez et contrôlez la gestion de projets à l'aide des techniques modernes de gestion, en vue d'atteindre des objectifs élevés de qualité et de productivité. Vous effectuez des études, évaluez des méthodes de production et formulez des procédés, procédures et aménagements en vue de l'utilisation optimale et de l'augmentation de la capacité de production. Vous prenez également une part active au développement technologique.

LES EXIGENCES : Bilingue, membre en règle de l'O.I.Q., vous détenez un baccalauréat en génie industriel jumelé à cinq (5) ans d'expérience dans un environnement industriel syndiqué où la concertation est omniprésente. Vous êtes reconnu(e) pour votre leadership, votre sens de l'organisation et votre capacité de communication. De plus, vous avez une bonne capacité d'adaptation à différentes situations. Nous prendrons en considération les profils jugés équivalents.

La rémunération est basée sur les qualifications et est accompagnée d'une gamme complète d'avantages sociaux.

Nous vous invitons à nous faire parvenir votre curriculum vitae en indiquant le titre du poste visé, **avant le lundi 7 février, au Service des ressources humaines :**

BESTAR INC.
Concours directeur génie industriel
4220, rue Villeneuve
Lac-Mégantic (Québec)
G6B 2C3
Télécopieur : (819) 583-0899
Courriel : r-h@bestar.ca

m MediSolution

MÉDISOLUTION EST LE CHEF DE FILE CANADIEN DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION APPLIQUÉES AU SECTEUR DE LA SANTÉ.

SPÉCIALISTE DE PRODUITS Pratique privée

Relevant de la gestionnaire de la programmation, vous agirez à titre d'expert-conseil relativement à la gamme de produits pour le secteur pharmacie. Vous analyserez les besoins des utilisateurs et ferez l'étude des coûts et des bénéfices, en plus de procéder aux tests de conformité et de performance de nouvelles versions. Vous devrez également voir au développement de la documentation technique des guides d'utilisation, d'installation et de mise à jour, de même que proposer des solutions aux problèmes rencontrés. Enfin, vous aurez à former du personnel à l'interne.

Vous possédez un D.E.C. en informatique ou en pharmacie, ainsi que trois années d'expérience ou une bonne connaissance du milieu de la pharmacie de détail. Vous avez une bonne connaissance du réseau NT, Novell. Vous êtes reconnu pour votre esprit d'analyse et de synthèse, votre autonomie, votre initiative et votre sens de l'organisation de même que votre aptitude à travailler en équipe. Le bilinguisme est essentiel.

Veillez faire parvenir votre curriculum vitae à **Pierre Lapointe, Service des ressources humaines, MediSolution Ltée, 110, boul. Crémazie Ouest, 12^e étage, Montréal (Québec) H2P 1B9. Télécopieur : (514) 850-5004; courriel : carrieres@medisolution.com**

Nous ne communiquerons qu'avec les personnes retenues pour une entrevue. Nous souscrivons au principe de l'équité en matière d'emploi.

**Bibliothèque
et Archives
nationales**

Québec 

La Presse

22 janvier 2000

Pages J12-J14
manquantes

Les lynchages rappellent le passé sombre des États-Unis

Associated Press
NEW YORK

Il était une fois en Amérique... Au nom de la justice, la foule des bons citoyens venait tirer de prison un délinquant ou cueillait simplement l'homme dans la rue pour le pendre à l'arbre le plus proche. Ou, parfois, le brûler vivant. L'exécution était souvent immortalisée et il était de bon ton de se faire photographier à côté du mort, un Noir dans la majeure partie des cas.

Depuis vendredi, une galerie de Manhattan, à New York, dévoile le côté obscur des États-Unis en exposant des dizaines de ces photographies de lynchages, dont certaines devenaient des cartes postales, destinées à servir d'avertissement. « Il est clair pour moi que c'est un morceau d'histoire qui exige un public », souligne Andrew Roth, copropriétaire de la galerie Roth Horowitz. Les pièces ont été réu-

nies au cours de la dernière décennie par James Allen, un antiquaire de Georgie et font désormais partie de la Collection Allen-Littlefield de l'Université Emory d'Atlanta.

Des cadavres de jeunes Noirs se balancent au bout d'une corde attachée à une branche, un poteau téléphonique ou dans un cas, à un pont. Un cliché montre un homme qui est en train d'être incinéré, un autre, la tête à demi-calcinée, sur une pique. Ces photos, qui sont autant de scènes d'horreur, montrent des foules où se mêlent et se confondent bourgeois et simples badauds. Sur certaines photographies, des enfants assistent au spectacle macabre.

Les victimes des lynchages sont majoritairement des Noirs, condamnés sans procès pour des crimes allant du meurtre et du viol au simple fait de ne pas s'être effacé pour laisser passer un Blanc sur le trottoir. L'Association nationale

pour l'avancement des personnes de couleur (NAACP) recense ainsi 3436 lynchages entre 1889 et 1922.

Mais la pratique a perduré jusque dans la seconde moitié du XX^e siècle : l'un des clichés exposés à New York date de 1960. Et elle ne se cantonnait pas au Sud raciste du Ku Klux Klan : à Gadsden en Alabama, à Duluth dans le Minnesota, ou Helena et son « Arbre à pendus » dans le Montana, des photos témoignent des mêmes lynchages.

Nombre de clichés ont été transformés en cartes postales souvenir, parfois colorisées et portant des légendes « là-bas dans le Vieux Kentucky » ou « Le Nègre qui a tué J. H. Rogers à Ten Mile, Mississippi, 5-21-19 ». Jusqu'en 1908, date à laquelle elles ont été interdites, elles pouvaient être envoyées par la poste avec un timbre d'un cent. « J'ai acheté cette carte à Hopkinsville pour quinze cents. Ce n'est pas ouvertement en vente (la

loi l'interdit) », explique un correspondant anonyme au dos de l'une de ces cartes.

Le document le plus effrayant de l'exposition, remis par la NAACP, date de 1921. Il s'agit de la reproduction de deux unes du « Memphis Press » des 26 et 27 janvier. Elles racontent comment la foule est venue extraire un jeune Noir d'une prison de Géorgie et l'a emmené en Arkansas où il a été brûlé. En cours de route, rapporte le journal, les tortionnaires se sont arrêtés

à Memphis, où on les a vus « parler et rire » dans le couloir de l'hôtel Peabody. La police gardait les routes, mais n'a rien fait pour intervenir. C'était pourtant plus de dix ans après que le FBI eut acquis l'autorité sur les crimes commis dans plusieurs États.

Pour Andrew Roth, l'important c'est que le public de l'exposition sorte de la galerie avec des « questions ». « Des questions sur notre culture, notre histoire, notre époque. »

Le goût s'acquiert dans le ventre de la mère

Associated Press
PARIS

On savait que le goût et l'odorat étaient des fonctions acquises dans l'enfance. Mais une étude réalisée par des chercheurs français suggère que leur apprentissage pourrait se faire plus tôt, dès la vie intra-utérine.

Des scientifiques ont en effet mené une expérience sur plusieurs dizaines de nouveau-nés de deux à quatre jours, en douceur et sous le regard attentif de leur maman. Deux compresses, l'une imbibée de liquide amniotique dans lequel l'enfant a baigné pendant toute la grossesse, l'autre simplement d'eau distillée, sont placées de part et d'autre, à gauche et à droite du bébé. De quel côté tournera-t-il la tête ? Dans 70% des cas, le liquide amniotique semble attirant.

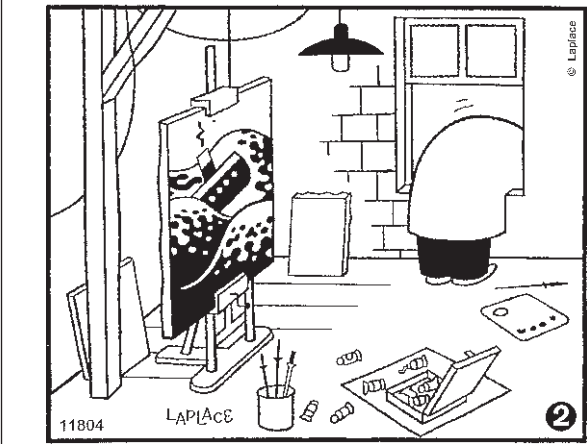
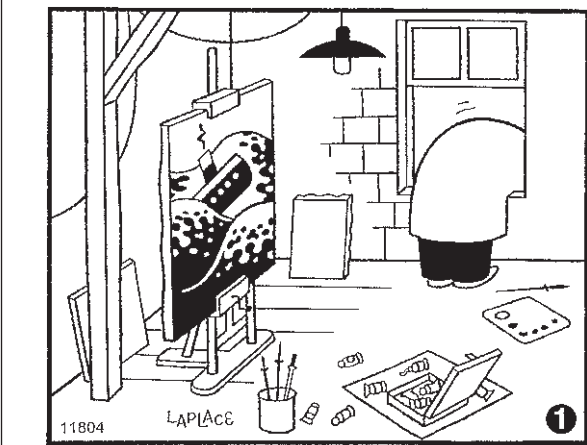
Ces expériences imaginées, réalisées et analysées notamment à l'initiative de Benoît Schaal, psychobiologiste au Centre national de la recherche scientifique (CNRS), tendent à montrer que le nourrisson est capable dès la naissance de détecter une odeur captée dans le ventre maternel. Et non seulement de la reconnaître, mais d'être attirée par elle. Sans aucun apprentissage visible durant ses premières heures de vie, il manifeste déjà des préférences.

L'hypothèse que les chercheurs formulent pourrait être résumée ainsi : d'une part, on ne naît pas sans goût ni olfaction ; d'autre part, il n'est pas prouvé que ce goût soit programmé dans nos gènes. Autrement dit, il peut y avoir des apprentissages qui se font déjà in utero, à travers le liquide amniotique par exemple.

La mère conserve généralement les mêmes goûts alimentaires avant et après la naissance de son enfant, et il paraît possible que l'odeur du liquide amniotique et celle de la première sécrétion lactée aient une part commune. Le nouveau-né percevrait cette sorte de continuité chimique. Voilà pourquoi il aimerait tant le lait maternel.

ÊTES-VOUS OBSERVATEUR?

Ces deux dessins sont en apparence identiques. En réalité, il y a entre eux HUIT petites différences.



VOIR SOLUTION À LA FIN DES PETITES ANNONCES

MOT MYSTÈRE

FETES

Un mot de 7 lettres

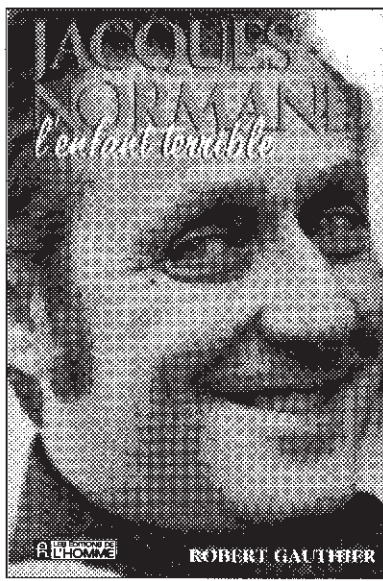
R O D E O L E R U E T N A H C
E U Q S A M S I E S E O E F H
M E E C O R S O R S L C A E A
S F S H E R E I B E I E U S N
P A C O N T M S L T F A R T T
P U P T N O P I S O E P B I E
A N O E U P B I R H D I E V R
Q E A L R U M A E U E S N A D
U M O L J R I E U N O O I L N
E U E R A N U X N I C P C C E
D O G I E G U A I E O L H F V
N I E O O E L U O F U A O I I
L C N V J E O R N E R C N X T
A A A E V I T R O P S E A E O
B L M R R E T I N N E L O S V

- | | | | |
|-----------|----------|--------|-----------|
| ARMISTICE | DANSE | LOUP | POT |
| BAISER | DEFILE | MANEGE | POURIM |
| BAL | DINER | MASQUE | REPAS |
| BAN | FERIE | MENU | REUNION |
| BENICHON | FESTIVAL | MESSE | REVOIR |
| BIENNALE | FEU | MOULOU | RIRE |
| BIERE | FIXES | NOCE | RODEO |
| BONHEUR | FORAINE | NOEL | SOLENNITE |
| CHANTER | FOULE | ORNER | SPORTIVE |
| CHANTEUR | GALA | Pâque | TOAST |
| CHAR | HOTE | PASCAL | VOGUE |
| CHOME | HOTESSE | PEAN | VOTIVE |
| CORSO | JEUX | PLACE | |
| COURSE | JUBILE | PONT | |

Solution du dernier problème: LONGO

22 janvier 2000

10143



JACQUES NORMAND l'enfant terrible

Auraient-ils trahi la confiance de l'honorabile Maurice Le Noblet Duplessis ? Peut-être n'ont-ils pas souscrit à la bonne caisse électorale ? La rumeur la plus persistante veut qu'on ait servi de l'alcool aux mineurs au Vieux Val d'Or. La Police provinciale veille à faire respecter la loi de façon rigoureuse par les propriétaires de cabarets jugés « en dette envers le parti ». Mais les Marseillais ne sont pas nés de la dernière pluie. Ils ont exploité plusieurs établissements de ce genre au Caire avant d'être interdits de séjour sur le territoire français. Habités aux magouilles administratives et gouvernementales du Caire, ils présumant que pour récupérer ce permis, il suffit de transformer ce cabaret en un restaurant, même si la boîte n'a de restaurant que la raison sociale. De fait, le Faisan Doré obtient son permis d'alcool sans coup férir.

— Tu ne reconnaitras pas les lieux, dit Edmond. Tout a été transformé. Seulement, ça ne marche pas à notre goût...

— Ce n'est pas le Vieux Val d'Or qu'il fallait changer, c'est sa clientèle.

— C'est la raison pour laquelle on t'appelle, bonne mère ! Tu nous rejoins vers les dix heures ?

— Ouais... Seulement je ne suis pas sûr d'avoir le goût d'en entendre parler. Le public du Vieux Val d'Or, j'y ai goûté. Il m'est resté sur l'estomac, si vous voulez savoir.

— On peut toujours en discuter, non ?

Jacques accepte le rendez-vous et n'y pense plus de la journée. Le soir venu, il se rend au 400, avec son bon ami, Roger Baulu. Ce restaurant, réputé pour servir la meilleure cuisine française à Montréal, est situé non loin de Radio-Canada. Artistes, chanteurs, animateurs, écrivains et comédiens s'y retrouvent avec bonheur. Emporté par la frénésie des soirées du vendredi, Jacques en oublie presque sa rencontre avec les frères Martin.

— Je n'aurais pas dû accepter... Viendrais-tu avec moi ? demande-t-il à son ami Baulu. Je te promets qu'on ne restera pas longtemps.

— Je t'accorde une demi-heure.

— On prend un verre avec eux, j'écoute ce qu'ils ont à me proposer et on file. D'accord ?

Jacques et Roger ne sont jamais entrés dans un cabaret aussi vide à onze heures, un vendredi soir. Le Faisan Doré compte à peine cinq clients décidés à faire respecter la loi de façon rigoureuse par les propriétaires de cabarets jugés « en dette envers le parti ». Mais les Marseillais ne sont pas nés de la dernière pluie. Ils ont exploité plusieurs établissements de ce genre au Caire avant d'être interdits de séjour sur le territoire français. Habités aux magouilles administratives et gouvernementales du Caire, ils présumant que pour récupérer ce permis, il suffit de transformer ce cabaret en un restaurant, même si la boîte n'a de restaurant que la raison sociale. De fait, le Faisan Doré obtient son permis d'alcool sans coup férir.

— Grosse clientèle, et de qualité, à part ça, raille Jacques.

— C'est justement ça que nous voulons changer, explique Edmond.

— Notre intention est de faire un cabaret français dans une bouillabaisse de chanson populaire, renchérit son frère. Tu vois ? Le style chansonniers de Montmartre combiné à la participation du public, comme tu sais si bien le faire à CKVL, avec ton Fantôme au clavier.

Flatté du compliment, Jacques ne doute pas moins que le seul fait de changer le nom de l'entreprise suffise à attirer une nouvelle clientèle.

— Le public du Faisan Doré a pris un mauvais pli au Vieux Val d'Or, dit-il.

— Tu crois qu'on ne le sait pas ?

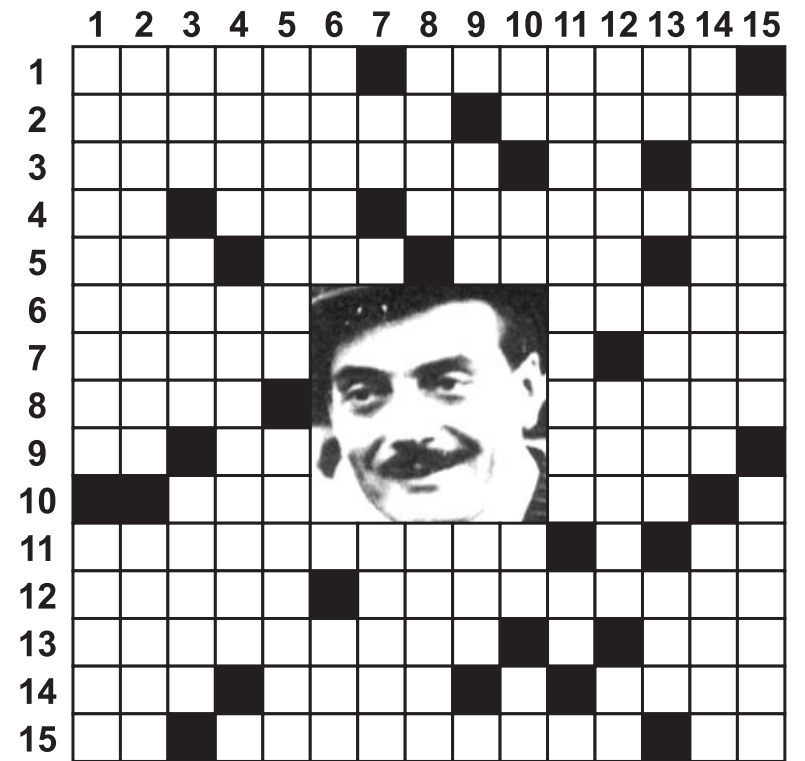
à suivre



© 1998, Les Éditions de l'Homme

LA GRILLE DES MORDUS

de Michel Hannequart



22 janvier 2000

M963

N.B. Les définitions en italique se rapportent à la personnalité que vous reconnaitrez dans la grille.

HORIZONTELEMENT

- Son nom d'artiste - Il l'était.*
- Seul, il perd tous ses moyens - Un tout petit peu de pluie.
- Vont vers le haut pour étendre - Négation - Conjonction.
- Se sent - Le milieu à la sienne - Elle manque totalement de sincérité.
- Force nationale - Rivière d'Europe - Sortez ! - Coordination.
- N'est pas là sans cause - Sa fourrure le tient au chaud.
- Vêtement chaud - Portent.
- Travaillait dans une imprimerie - Sert à impressionner.
- Point d'union - Dieu - Il a de longues pattes.
- Se jette dans la mer du Nord - Interdite aux cancras.
- Palmier - Titre.
- Plus chère qu'un galet - Elle est très impressionnable.
- S'éloigne radicalement de l'infiniment grand - Coule au Sudan.
- Arbre - N'est pas le plus rapide - Chienne.
- Personnel - Repart sur de nouvelles bases - En et les.

VERTICALEMENT

- Son vrai nom - Il y est mort.*
- Très utile pour un lendemain de veille, quand on veut parler de sa soirée - Repas.
- Fut dénoncée par Staline - Marque

- le but - Degré.
- C'est une affaire d'honneur - Grosse erreur.
- Très juste - Outil.
- Plante à feuilles palmées - Organisation nationaliste.
- Près de Dieppe - Anglaise qui aime les chevaux.
- Conseil - Ce qui n'a pas servi.
- Ancienne population africaine - A sûrement plus d'un quai.
- Symbole - Passé - Arabe - Démonstratif.
- Bien au-dessus de nos têtes - Pronom.
- Part - Céréale - Article.
- Note - Habite en Australie - Joint.
- Drôle - Prénom.
- Très fatigué - Délicats.

SOLUTION SAMEDI PROCHAIN

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
1	H	E	R	M	A	N	S	T	E	P	P	E	S	
2	E	P	O	U	V	A	N	T	A	I	L	A	G	E
3	S	A	T	R	A	P	E	C	R	A	M	P	O	N
4	S	U	E	N	P	C	R	E	N	E	A	U		
5	E	L	S	T	E	R	L	E	T	A	R	T	S	
6	A	R	A	D		C	A	C						
7	C	R	E	V	E		G	U	Z	L	A			
8	A	D	L	E	R		A	L	Z	O	N			
9	S	A	N		S	P	I	D						
10	S	A	I	S	I	E	X	P	A	S	A			
11	E	S	S	I	E	X	T	R	I	S	O	L		
12	T	I	A	R	E	C	H	E	L	L	E			
13	I	L	L	E	U	R	E	L	A	R	E			
14	N	E	R	I	S	S	I	S	S	E				
15	S	A	I	S	S	E								

SOLUTION DE SAMEDI DERNIER M962

www.hannequart.com

Un antidépresseur contre l'anxiété de séparation canine

**NI BÊTE
NI MÉCHANT !**



Dr François Lubrina
collaboration spéciale

En dépit de sa nouvelle et confortable niche en béton armé en haut d'une tour, le chien reste un animal de meute : une créature qui baigne de bonheur quand elle est avec son maître. La solitude forcée entre le départ au travail du patron ou de la patronne, et son retour au bercail, devient souvent un véritable purgatoire canin. Une sorte d'odieuse pénitence.

Si les parents ont toujours la possibilité de caser leurs marmots dans les garderies à cinq dollars, l'exercice est somme toute plus onéreux pour le propriétaire de cabot moyen. Même si cela n'est pas toujours très rose pour les oreilles des voisins ou encore pour les meubles, sachez donc que 15 % des chiens manifestent des symptômes d'anxiété de séparation dès lors qu'ils sont loin de la personne à laquelle ils sont le plus attachés.

Les manifestations de cette anxiété ont tout pour dissuader les sceptiques qui nous lisent, de ne



PHOTOTHÈQUE ROBERT SKINNER, La Presse ©

L'anxiété de séparation ou l'art de mettre une maison sens dessus dessous...

jamais posséder un toutou. Inutile de préciser que l'étendue des dégâts domestiques est bien sûr proportionnelle à la taille, à l'imaginaire et à la capacité de destruction du délinquant canin.

Les comportements intolérables du chien qui n'apprécie guère la solitude sont de quatre grands types :

- une vocalisation excessive, constante ou périodique, laquelle exaspère le voisinage ;
- un comportement destructeur qui peut avoir pour effet de réduire en charpie votre beau sofa de chez « Le Père du meuble », les pieds de votre bergère Louis XV ou bien encore vos charentaises ;
- des cacacs contestataires et inconvenants ;
- de généreux pipis à l'avenant.

Outre ces comportements indésirables (autant de S.O.S. canins, à vrai dire), votre compagnon peut aussi manifester son anxiété par des vomissements, une salivation excessive, voire des diarrhées... en prime. De plus, et lorsque ses maîtres se préparent à partir, Pitou les suit à la trace, inquiet, sollicitant toute leur attention, tout en étant très agité au départ comme au retour.

Pour aider à résoudre ces pénibles problèmes qui pousseront certains propriétaires peu patients à se séparer pour toujours de leur protégé à quatre pattes, *Clomicalm* (chlorhydrate de clomipramine), est un antidépresseur canin de plus en plus employé avec succès. Après deux ou trois mois de traitement, une amélioration significative, voire une guérison définitive,

s'opère dans 90 % des cas. Toutefois l'administration, deux fois par jour et en comprimés, de cet antidépresseur doit aller de pair, selon les laboratoires Novartis, avec la thérapie comportementale suivante assez simple :

- ne prétez pas attention à votre compagnon anxieux 20 ou 30 minutes avant de quitter la maison ; laissez-lui un jouet un peu particulier ou bien une douceur à grignoter ;
- de retour, ignorez totalement votre chien s'il vous fait

la fête, et ce, jusqu'à ce qu'il se calme. Rester stoïque et n'engueuler pas Attila quoiqu'il ait bien pu détruire ou souiller de caca ou de pipi en votre absence. Ce serait peine perdue : il a déjà tout oublié ;

■ à la maison, ne communiquez avec votre compagnon que s'il est calme. Habituez-le à rester seul, et ce, pendant des périodes de plus en plus longues. Amusez-vous aussi à enfiler votre *Kanuk*, votre tuque et vos mitaines, comme pour sortir, tout en restant à la maison bien au chaud.

Le but ultime de l'exercice, pour vaincre l'anxiété de séparation, c'est de réduire l'attachement excessif que vous porte votre compagnon. Quelque chose dans le style : « Je t'aime, moi non plus ! ».

L'Elo à l'eau?

LES ÉCHECS

Sylvain Barbeau

collaboration spéciale

Gâce au laxisme et à l'inertie de la Fédération internationale, la Birmanie est en train de saboter le système de classification internationale instaurée par le professeur Arpad Elo (dont on utilise aujourd'hui le nom pour désigner la cote internationale) il y a une trentaine d'années.

Un petit malin de la Fédération birmane a mis sur pied un petit système assez simple de tripotage de la cote qui permet aux joueurs de ce pays de gagner 100 points à chaque nouvelle parution de la liste internationale. Dénoncé par plusieurs observateurs, ce petit stratagème n'a pas encore été sanctionné par la FIDE de telle sorte que l'on se retrouve aujourd'hui avec six joueurs birmans dans la liste de cote des cent premiers joueurs mondiaux. Si tout se passe bien au cours de la prochaine année, Win Lay Zaw (44^e à 2633) et Dan Oo Thein (47^e à 2630) devraient rejoindre Kasparov au sommet de la liste en janvier 2001. Leurs petits copains Ye (2617), Htun Htun (2596) Aung (2595) et Nay (2595) devraient les suivre ! Tous ces joueurs ont de 200 à 400 points de trop (minimum !) et n'ont toujours pas de titre international (puisque'ils devraient alors affronter des étrangers, ce qui révélerait la supercherie). Il est grand temps que la FIDE réagisse avant que ces joueurs n'exportent leurs points de cote et viennent doper le système et dévaluer la valeur des titres.

Linarès

Le fort open de la ville andalouse a vu la victoire de Sergey Dolmatov, au bris d'égalité, devant le vétéran Lajos Portisch. Tous deux ont terminé avec 8 / 10.

Hastings

Victoire d'Emile Sutovsky devant Jonathan Speelman au traditionnel tournoi d'Hastings en Angleterre.

Partie de la semaine

Blancs : Viktor Korchnoi
Noirs : Garry Kasparov
Wijk aan Zee 2000

Voici l'effort de première ronde de Kasparov :

1.d4 Cf6 2.c4 g6 3.Cc3 d5 (Après une période de semi-disgrâce, la Grünfeld semble de nouveau bien ancrée dans le répertoire du no. 1 mondial.) 4.cxd5 Cxd5 5.Fd2 (Plutôt que d'affronter la préparation de son adversaire dans la suite classique 5.e4 Cxc3 6.bxc3 e5 etc., Korchnoi opte pour une suite peu fréquente qui, malheureusement pour lui, n'a pas échappé au microscope du laboratoire Kasparov inc.) Fg7 6.e4 Cb6 (Echanger à c3 permet au Fd2 de neutraliser le Fg7.) 7.Fe3 O-O 8.Fe2 Cc6 (Regardez bien maintenant la bataille qui va faire rage pour le contrôle des cases e5 et d4.) 9.Cf3 Fg4 10.d5 Fxf3 11.gxf3 (11.Fxf3 ? Ce5 suivi de Cc4.) Ca5 (Ce5 ? ! 12.Fd4 est avantageux pour les blancs puisqu'il n'y a pas d'échange possible à f3 et que Cc4 ? perd une pièce.) 12.Fd4 Dd6 (Les noirs doivent toujours avoir à l'oeil la menace Fxg7 suivi de Dd4+ et b4.) 13.Fxg7 Rxg7 14.f4 (14.Dd4+ e5) Df6 (Le pion est tabou vu la menace Dd4+, b4.) 15.Dd2 c6 (L'innovation concoctée par Kasparov ; la partie I.Sokolov / A. Shirov du dernier championnat du monde de la FIDE à Las Vegas s'était poursuivie par 15 à Cc4, se soldant par la nulle quelques coups plus tard.) 16.dxc6 ? ! (16.e5 Df5 17.Fd3 aurait questionné plus sérieusement l'idée de Kasparov ; le coup joué cède l'initiative pour longtemps.) Tf8 17.De3 (17.Cd5 Cxd5 18.cxb7 (18.exd5 Cxc6 avantage aussi les noirs) Cxb7 19.exd5 Cc5 et les blancs vont en avoir plein les bras face aux menaces Ce4, Ce6 ou même Tab8-Tb4.) Cc4 18.Dc5 Tac8 19.c7 Td7 20.Fxc4 Tcxc7 21.Dg5 Txc4 22.Dxf6+ Rxf6 ? (En reprenant du pion, les noirs empêchaient le coup suivant des blancs, vu Ca4 !) 23.Tc1 ! Tcd4 (Ca4 ? 24.Cd5+) 24.b3 (Neutralise le Cb6.) Td3 25.Re2 Td2+ 26.Rf3 T7d3+ 27.Rg2 e6 (e5 était à considérer pour assurer une position active au roi noir.) 28.The1 Re7 29.f5 (Élimine des faiblesses.) Cd7 30.fxe6 fxe6 31.Rf1 Ce5 32.Td2 g5 33.Ca4 Td1+ 34.Te1 Txe1+ 35.Rxe1 Td7 36.Re2 Cd3 37.Tc3 Cf4+ 38.Rf3 Rf6 39.Cc5 Tc7 40.h4 ? (Après une défense héroïque, Korchnoi commet une erreur fatale au dernier coup du premier contrôle de temps, il donne à Kasparov un pion passé h qui se révélera irrésistible.) e5 41.hxg5+ Rxg5 42.Tc4 b5 43.Tc1 b4 44.Tc4 (44.Tg1+ ? Rf6 45.Ca6 Tc3+ 46.Rg4 h5+ 47.Rh4 Th3 mat !) a5 45.Ca4 Tf7 46.Re3 Cg2+ 47.Re2 Cf4+ 48.Re3 h5 (En route !) 49.Tc5 Cg2+ 50.Re2 h4 51.Txe5+ Rg4 52.Te8 Cf4+ 53.Re3 h3 54.f3+ Rh4 et les blancs ont abandonné puisque le pion ne s'arrête qu'au prix de lourdes pertes.

Quelques recommandations souvent négligées

LE BRIDGE

André Trudelle

« **U**n joueur ne peut faire une déclaration basée sur une entente spéciale entre partenaires, à moins que la paire adverse puisse raisonnablement en comprendre la signification. »

Cette phrase coiffe le résumé des Procédures d'alerte de l'ACBL publié par l'ACBL, traduit sous les auspices de la Ligue de bridge de Montréal. On trouve, dans ce résumé de quelques pages, de nombreuses recommandations qui sont loin d'être généralement appliquées dans les clubs.

En voici quelques unes. 1) Le bridge n'est pas fait de messages secrets. Les enchères appartiennent aux quatre joueurs en présence. 2) La paire qui renchérit a l'obligation de divulguer ses ententes selon les procédures établies par l'ACBL. Quand on l'interroge sur la signification d'une enchère, le camp concerné doit fournir une explication complète. Le fait de nommer la convention

ne suffit pas. 3) Les adversaires ne sont pas tenus de poser la bonne question. La bonne manière est toutefois la suivante : « Veuillez expliquer ». 4) Les joueurs qui se rappellent qu'une déclaration doit être alertée, mais qui en ont oublié la signification, doivent alerter quand même. 5) Dans tous les cas d'alerte, les directeurs de tournois doivent juger selon l'esprit des procédures d'alerte et non simplement selon la lettre de la loi. 6) Dans les cas d'irrégularités les ajustements ne sont pas automatiques. 7) Quand l'adversaire alerte, interrogez-le, ne supposez pas.

Les annonces

Une annonce est un mot ou une courte expression qui s'adresse aux adversaires et qui clarifie la déclaration du partenaire. Quand les boîtes d'enchères sont utilisées, on présente le carton d'alerte. Les annonces sont nécessaires dans les trois cas suivants :

- 1) Après l'ouverture ou la surenchère naturelle de 1 SA non comprise entre 15 et 18 points, le partenaire de l'ouvreur ou de l'enchérisseur doit dire : 13-15 ou 12-14.
- 2) Après la réponse K pour Co ou Co pour Pi ou Pi pour Tr ou K, sur 1 SA ou 2 SA, le partenaire de

l'ouvreur doit dire : « transfert ».

3) Après la réponse 1 SA impératif ou semi-impératif sur une ouverture à 1 Co ou 1 Pi, sans intervention, le partenaire doit dire « impératif » ou « semi-impératif ».

Un bon livre

More Points Schmöints, de Marty Bergen, est un excellent livre disponible (en anglais) à Montréal chez les Distributions GAF. Le livre se vend 32 \$. Renseignements : (514) 767-9722 ou (450) 466-2983.

La solution

La main publiée la semaine dernière, et reproduite ici, est survenue lors d'un Bermuda Bowl opposant l'Italie aux USA. Les Américains Ron Rubin (Nord) et Michael Becker, utilisant des enchères artificielles, ont demandé 4 Pi. Les Italiens Benito Garozzo (Nord) et Giorgio Belladonna ont eu recours à deux enchères artificielles avant de revenir à des enchères naturelles. Il ont demandé (et réussi) le petit chelem à K.

Voici les mains :
NORD : Pi : A-D-9-8-6-5 ; Co : A-3 ; K : A-R-8-5-4 ; Tr : absence.
SUD : Pi : V-7 ; Co : 8-2 ; K : D-7-3 ; Tr : A-V-10-9-8-2.

Les Américains ont gagé comme suit, sans opposition : 1 Tr-1 K ; 1 Co-2 K ; 2 Co-3 Pi ; 4 Pi - Passe. Le 1 Tr de Rubin indique une main de 16 points et plus ; la réponse de 1 K est négative ; le 1 Co est un relais ; le 2 K indique un As et une Dame ; le 2 Co est un relais ; le 3 Pi montre une distribution de 2-2-3-6. Rubin fixe le contrat à 4 Pi.

Les Italiens ont gagé comme suit, sans opposition : 1 Tr - 1 Co ; 1 Pi - 2 Tr ; 2 K - 2 Pi ; 3 K - 4 K ; 4 Co - 4 Pi ; 4 SA - 5 Tr ; 6 K tous passent.

L'enchère d'un Tr par Garozzo montre une main de 16 points et plus ; la réponse de 1 Co indique une main plus ou moins forte de six points et plus. Les autres enchères sont naturelles ou sont des cuebids.

Dans son analyse de la main (publiée dans *The Bridge World*), Edgar Kaplan conclut : « Compte tenu des renseignements obtenus dans les enchères, le 4 Pi de Rubin était probablement sage. Mais ce n'était pas une décision gagnante. »

Malgré ce mauvais résultat, les USA I avaient battu l'Italie en demi-finale et avaient ensuite gagné la finale aux dépens de USA II. C'était en 1983.

La République du Canada

PHILATÉLIE

Denis Masse

Lune des plus mystifiantes erreurs dans le libellé d'un timbre, s'est produite en 1993 sur une vignette émise par l'Ordre souverain militaire de Malte, représentant pour seul motif les armoiries du Canada, sur fond blanc. Les dirigeants de l'Ordre voulaient alors signaler par l'émission d'un timbre la conclusion d'un accord postal entre cette institution et le Canada, traité qui avait été signé en septembre de l'année précédente.

L'erreur provient du fait que l'auteur du timbre, se méprenant sur le statut national de notre pays, a mentionné l'accord postal intervenu avec « la République du Canada », ce qui, l'on en conviendra, n'existe pas plus que le Royaume d'Utopie.

Le timbre, d'une valeur nominale de cinq scudi, émis le 25 mars 1993, fut écoulé normalement « jusqu'à ce qu'on s'aperçoive de l'erreur monumentale », quelques jours après sa mise en circulation. Les autorités réagirent aussitôt en rappelant tous les timbres et en les retirant de la vente avant d'en commander une nouvelle version révisée à bon droit.

Mais, selon nos informations, il s'en était vendu 44 exemplaires qu'il n'était plus possible de récupérer. Le catalogue Said (une maison de La Valette, dans l'île de Malte), attribue au timbre erroné une valeur de 30 livres maltaises, soit environ 50 dollars canadiens.



Une erreur payante pour les collectionneurs des preux chevaliers de l'Ordre de Malte qui ont pris le Canada pour une république lors de l'émission de ce timbre commémoratif.

L'Ordre souverain militaire et hospitalier de Saint-Jean-de-Jérusalem (communément appelé l'Ordre de Malte), qui a son siège à Rome, émet des timbres depuis 1967. Non membre de l'U.P.U., l'Ordre se voit contraint de conclure

des accords avec les différentes administrations postales pour rendre ses timbres valides sur le courrier.

Le timbre, qui est sûrement le seul à avoir proclamé l'existence de la « République du Canada », nous ramène à plus de cent ans dans le passé, à une époque tourmentée de l'histoire de l'Ouest canadien, alors que Louis Riel, au Manitoba (mais avant la création de cette province), avait formé un « gouvernement provisoire ». Un membre du cabinet Riel avait pris l'initiative de préparer des timbres au nom de la « République canadienne ». On en connaît cinq essais, qui existent en trois couleurs. Ce sont des bijoux de la philatélie canadienne.

Cachet spécial de la Saint-Valentin

Pour la septième année consécutive, la maîtresse de poste de Saint-Valentin, au Québec, Claire Langevin, apposera sur les enveloppes qui lui seront adressées à cette fin, un cachet spécial marquant la Saint-Valentin, le 14 février. Conçue par Vincent Deguire, de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix, l'oblitération de cette année consiste en un coeur porté par deux colombes, symboles de paix, d'espoir et d'amour.

Il suffit d'adresser et d'affranchir correctement l'enveloppe sur laquelle vous voulez obtenir l'oblitération postale, l'insérer dans une enveloppe plus grande et l'adresser à Claire Langevin, Maître de poste, Bureau de Saint-Valentin, Saint-Valentin, Qué., JOJ 2E0, au moins une semaine avant la fête.

La Société canadienne des postes attribuera au sort des prix aux usagers qui participeront à cette opération. À cette fin, écrire votre nom et votre adresse sur l'enveloppe extérieure adressée à Saint-Valentin.